

LA LETTRE N°9

Septembre-Octobre 2011

d'Alain FOUCHÉ

EDITO

INTERCOMMUNALITÉS :
pas de mariages forcés...

Dans la loi sur la réforme territoriale, le Parlement a fixé un certain nombre d'objectifs conseillés : rationaliser le périmètre des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), réduire le nombre de syndicats mixtes, etc., et ce naturellement dans la concertation. En revanche, il n'a jamais demandé aux Préfets de proposer un schéma divisant par deux le nombre d'intercommunalités, comme c'est le cas dans notre département, passant ainsi de 22 à 11.

L'ancien Préfet a présenté un projet de carte auquel les élus sont très largement opposés. Ils y dénoncent l'insuffisance de la concertation, le manque d'informations financières et certaines propositions de regroupement irréalistes ne tenant pas assez compte des bassins de vie. L'Etat devra mettre en place ce qui aura été décidé par les élus siégeant à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI). **Aucun schéma ne pourra nous être imposé.**

L'arrivée du nouveau Préfet de Région, Monsieur DASSONVILLE, que j'ai rencontré et qui m'apparaît plus consensuel et à

l'écoute, est un point positif. Elle devrait permettre d'entamer de nouvelles discussions avec les élus. Avec Jean-Pierre RAFFARIN, nous avons organisé, il y quelques semaines, une réunion de travail avec les présidents d'intercommunalités permettant ainsi de recueillir leurs avis et de faire des contre-propositions, conformes aux souhaits des élus. Notre devoir, dans l'intérêt des habitants de la Vienne est de proposer un schéma qui corresponde à une vraie logique de territoire et non à un « brassage technocratique ».

Le rôle d'un Parlementaire (c'est ainsi que je le conçois depuis toujours), et celui d'un Sénateur en particulier représentant les communes, n'est pas de s'aligner à toute proposition du pouvoir. Dans ce domaine spécifique, mon rôle est de soutenir nos territoires en veillant à ce que la concertation et le réalisme soient favorisés.

Sachez que je m'emploie chaque jour à défendre les intérêts de nos collectivités au sein de la Haute Assemblée.

Alain FOUCHÉ
Sénateur de la Vienne
Président du Pays Chauvinois

Augmenter le taux de TVA des parcs à thème : une absurdité

Cette mesure voulue **sans concertation avec la profession** aurait inéluctablement entraîné des difficultés de gestion pour les parcs à thème de notre département. Elle aurait **touché de plein fouet les foyers les plus modestes** qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances. La mesure vient d'être retoquée.

Sécheresse 2011 : récupérons les eaux de pluie

J'ai interpellé le Ministre de l'Agriculture, Bruno LEMAIRE pour évoquer la **sécheresse sans précédent** de cette année. Alors que 33 départements sur 96 ont pris des mesures de restrictions d'eau en plein mois de mai, la question de la **récupération des eaux de pluie doit appeler notre attention**. Le Ministre a convenu qu'il était nécessaire de **multiplier les retenues d'eau sur notre territoire**, en respectant le contexte environnemental et en **supprimant certaines complications administratives** insensées tout en **modernisant nos systèmes d'irrigation** pour les rendre plus efficaces. Ces mesures sont maintenant indispensables. Il n'y a pas de temps à perdre !

Proposition de loi relative au contrôle des installations autonomes d'assainissement non collectif

Votée en Mai dernier, elle permet aux propriétaires de **repousser le délai de contrôle de leurs installations individuelles** situées dans des zones d'assainissement collectif au 31/12/2015 initialement prévues au 31/12/2012. Elle a aussi pour but l'obtention de **subventions pour les travaux d'amélioration des installations** tant en zonage collectif que non collectif.



Une reconnaissance attendue des pompiers volontaires...

Le Sénat vient d'adopter une proposition de loi qui **reconnait juridiquement l'activité des soldats du feu volontaires**. Elle traite de l'activité du sapeur-pompier volontaire, de sa couverture sociale, ainsi que du développement du volontariat. Les mesures prises ont été qualifiées d'historiques par la fédération nationale des sapeurs pompiers de France. Les vocations pour ce métier doivent être soutenues et encouragées car l'engagement de ces femmes et hommes est indispensable.



Banques : Alain Fouché attire l'attention du gouvernement

J'ai interpellé la Ministre de l'Economie et des Finances et de l'Industrie sur le bilan des accords passés entre l'Etat et les banques, après la crise de 2008. **Un certain nombre de particuliers et notamment ceux qui ont de faibles revenus, rencontrent des difficultés avec leur banque**. Par exemple, à la suite de petits découverts, certains établissements prélèvent d'importants frais d'interventions et d'agios. Ces situations qui entraînent des difficultés pour les ménages, permettent difficilement d'en sortir. Tout ceci résulte souvent **d'un manque de clarté sur les tarifs** appliqués. La Ministre a affirmé que le gouvernement poursuivait les efforts engagés.



Assujettir les œuvres d'arts à l'impôt sur la fortune pour plus de justice fiscale

Dans le cadre du projet de loi de finances rectificatif pour 2011, j'ai déposé un amendement visant à soumettre les œuvres d'arts à l'impôt de solidarité sur la fortune. C'est une question de justice fiscale : comment expliquer qu'un propriétaire foncier ou un détenteur d'actions soit imposable au titre de l'impôt sur la fortune, quand le propriétaire de tableaux de maître en est exonéré ? C'est un déséquilibre que les concitoyens ont du mal à admettre, à juste titre. Cette mesure n'a pas été adoptée car des parlementaires de tous horizons ont voté contre. Pour ma part, c'est une injustice et j'y reviendrai.

Bouclier Fiscal : le gouvernement fait enfin marche arrière

J'avais demandé, avec d'autres parlementaires de tous horizons, il y a plusieurs mois, sa suppression : le gouvernement vient de l'annoncer, il y a quelques semaines. Cette mesure mise en place en 2007 traduisait, pour une majorité de français, une profonde injustice. Je souhaite toujours que le Gouvernement s'attaque plus aux très hauts revenus, notamment les stocks options et les retraites chapeaux. Nous sommes plusieurs parlementaires à intervenir en ce sens. A force d'insister, les choses évoluent : nous exigeons une meilleure justice fiscale et sociale.

Un dictionnaire pour tous les collégiens du département !

Cette action, mise en place par le Conseil Général, vise d'une part à alléger les charges des familles et d'autre part à fournir aux élèves un outil pédagogique qui les accompagnera une partie de leur scolarité. Les 5 400 nouveaux collégiens qui viennent d'entrer en sixième dans les 45 collèges publics et privés de la Vienne sont concernés.

Au collège Gérard Philippe avec le principal, Monsieur Entrialgo et le principal adjoint, Monsieur Thévenet.



Session parlementaire 2010-2011 :



le Sénat contribue fortement à la modification des textes

Depuis la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, le texte du gouvernement examiné en séance publique est celui modifié en commission.

Cette année, plus de 90 % des amendements présentés par les Sénateurs et votés en séance publique ont été retenus dans les textes promulgués.

Cela démontre le rôle essentiel d'une assemblée comme le Sénat.



Le dispositif CORDEE TPE

Il correspond à une 4^e opération collective de restructuration

et de soutien au commerce et à l'artisanat.

Certains commerces, en ville notamment, subissent de plein fouet la concurrence de la grande distribution et notre rôle est de les soutenir.

A noter que les travaux ou l'achat de matériels liés à l'accessibilité sont particulièrement soutenus.

Financés à parité par le Pays, l'Etat, le Conseil Général et le Conseil Régional, les dossiers restent instruits au niveau local. Depuis sa mise en place plusieurs dossiers ont été accompagnés.

Contactez Edouard CHAMAILLARD au 06 10 88 11 75

BUROFORM : enfin la reprise !

Pendant les mois de difficultés traversés par l'entreprise, beaucoup de soutiens se sont manifestés pour défendre les travailleurs. Le Tribunal de Commerce très attentif au dossier a autorisé la reprise par le groupe ARFEO. Mme Mussche conservant un poste à responsabilité dans la société.

Nous souhaitons pleine réussite à cette belle entreprise!

Le Sénateur soutient les initiatives des communes



A Oyré avec le Maire, **Didier MILLET** pour l'aménagement d'un espace de loisirs et de sport

A Liglet avec le Maire **Jacqueline DESERT** et **Jean-Pierre RAFFARIN**, pour les aménagements du bourg.



La Z.A de Peuron en mouvement

- La Communauté de communes présidée par **Bernard BLANCHARD** avec le soutien du Conseil Général et de l'Etat investit dans la construction d'un **nouveau centre d'accueil d'entreprises**. Les travaux débuteront dès la fin de cette année. L'entreprise **CDB&Cie - Degrand** (ancien d'Aubade) occupera la totalité du bâtiment.
 - **ZONE ROUGE a ouvert ses portes !** Le concessionnaire moto multimarques de Chauvigny est désormais installé dans un bâtiment neuf en bordure de rocade.
 - D'autres terrains de la zone sont également **sollicités par des investisseurs** privés qui envisagent d'y construire des locaux d'activités.
- La ZA de Peuron devrait donc changer de visage en 2012...



Avec Marie-Odile TOPOREK, toujours à l'écoute des Chauvinois!

Pays Chauvinois : Les Echos de l'eco...

- **ACIME de Sainte-Radegonde s'empare du marché Américain !**

En effet, le **HORN UP** (écorneur à bœufs), déjà vendu dans 9 pays, est maintenant commercialisé aux Etats Unis.

Bravo à la trentaine de salariés qui y travaillent.

- **FCR (Fabrication, Conception, Réalisation)** ouvrira ses portes en octobre prochain ! Installé zone du Planty, cet atelier de carrosserie moto, dirigé par Sébastien GUILLEMEOT et Mathieu MENARD, est spécialisé dans la peinture et le composite. Motards du dimanche ou compétiteurs pourront alors faire réaliser à ces deux jeunes « artistes » des pièces uniques.

- **Formes&Outillages** et la nouvelle société chauvinoise « **PADDLER Equipment** » aux mondiaux de **KAYAK !** Fabien LEFEVRE, déjà multiple champion du monde dans la discipline, a décidé de créer sa marque (Paddler) et de réaliser un bateau ultra compétitif. La conception et la réalisation de ce dernier se fera dans les locaux de l'entreprise d'**Eric LLINARES** à Chauvigny.



Raúl PAZ à Morthemer : une belle réussite !

Le concert organisé le 23 juillet dernier par le Conseil Général avec le concours de la municipalité et des 3 comités des fêtes dans le cadre des « Heures Vagabondes » a attiré plus de **2 000 spectateurs**. Le temps d'une soirée, une ambiance cubaine a résonné aux pieds du Château médiéval de Morthemer.

En première partie, le groupe local « Louise Petits Pois » a contribué à la réussite de cette soirée, nous les remercions ainsi que les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette manifestation.

LA LETTRE D'ALAIN FOUCHÉ

3, rue du Moulin Saint-Léger - BP 46 - 86300 CHAUVIGNY
 Courriel : a.fouche@senat.fr - Blog : www.alainfouche.fr
 Tél. 05 49 41 05 53 - Fax 05 49 41 11 06

Cette lettre est financée personnellement par son auteur